

0620056Z
ACADEMIE DE LILLE
LPO LYCEE DES METIERS CARNOT
51 RUE SADI CARNOT
62701 BRUAY LA BUISSIERE CEDEX
Tel : 0321646500

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Décision budgétaire modificative soumise au vote

Numéro de séance : 5

Numéro d'enregistrement : 72-1

Annule et remplace l'acte n° 72 - 2021-2022 2122-99

Année scolaire : 2021-2022

Nombre de membres du CA : 30

Quorum : 16

Nombre de présents : 24

Le conseil d'administration

Convoqué le : 08/03/2022

Réuni le : 24/03/2022

Sous la présidence de : Frederic Cuvelier

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-12, R.421-20, R.421-60
- le code des juridictions financières, notamment les articles L.232-4, R.232-3
- le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique

Exercice : 2021

Numéro de la DBM : 4,5 et 6

Budget d'origine :

Budget primitif :

Budget annexe :

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 3

Libellé de la délibération : Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration

Il reste à ce jour : 148 648.40€ sur le fonds de roulement mobilisable global (service général + SRH).

Afin de pouvoir faire face aux dépenses de l'année en cours un prélèvement sur fonds de roulement d'un montant de 85 600€ est proposé aux membres du Conseil d'Administration selon la répartition suivante :

Service AP : 4 500 €

Service VE : 0 €

Service ALO : 58 600 €

Service SRH : 22 500 €

Service OPC : 0€

Il restera après prélèvements : 148 648.40€ - 85 600 € = 63 048.40 €

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 24

Pour : 24

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0

